

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 8/10/2013**

L'an deux mille treize,

Le huit Octobre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 02 Octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	09
Nombre de conseillers présents ou représentés	12
Nombre de conseillers excusés :	08
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents, Mme GUERIN Denise, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme AUBRY Christine, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme LECLERE Claudine, M. JEANNOT Christophe, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absent excusé : M. EL KHIDER Mustapha, Mme BLOT Laura, M. GIRARD Pascal, M. RINALDI Serge, M. LALLOUETTE Joël

Pouvoirs : Mme WINISDOERFFER Inès à Mme GUERIN Denise, M. CABART Jean-Claude à M. ANGO Jacques-Vianney, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

**OBJET : FINANCES COMMUNALES – emprunt pour investissements
N°13/74**

Vu les délibérations respectives n°11/55 du 26/04/2011 et n° 11/73 du 29/09/2011 relatives à la programmation des travaux de voirie « fin du Maréchal Leclerc, l'Allée Pierre de Coubertin et le parking situé le long de la départementale ».

Considérant que Mme le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-dessus, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 480 000,00 EUR.

Le Conseil Municipal prend connaissance des offres de financement.

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE de retenir la proposition de la Banque Postale comme suit :

Montant du contrat de prêt	480 000€
Durée du contrat de prêt	14 ans
Objet du contrat de prêt	Financer les investissements de voirie
Score Gissler	1 A
Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/12/2027	

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds :	
montant	480 000€
versement des fonds	à la demande de l'emprunteur jusqu'au 29/11/2013 avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel	Taux fixe de 3.56% Base
Calcul des intérêts	Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et intérêts	Périodicités trimestrielles
Mode d'amortissement	Constant
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité
Commission d'engagement	0.20% du montant du contrat de prêt

DECIDE de procéder aux virements et ouvertures de crédits suivants :

Décision modificative n°13 :

En dépense :

Section d'investissement : Opération 105 Chapitre 23 – Article 2315 : +480000€

En recette :

Section d'investissement : OPFI – chapitre 16 – article 1641 : +480 000€

AUTORISE le maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Fait à Pargny sur Saulx.
Le Maire,
Denise GUERIN